

SEMAINE NATIONALE ET EUROPÉENNE DES JEUNES

du 12 au 20 juillet 2014 – Mûr-de-Bretagne (22)

N° Dossier :

Bulletin d'inscription individuel

(Réservé à l'organisateur)

Ce bulletin ne peut en aucun cas être adressé individuellement à l'organisateur, il est à transmettre au délégué régional de la ligue de référence qui assure l'encadrement pendant le séjour et ce, en conformité avec la réglementation en vigueur

Nom : Prénom :
 Date de naissance : Sexe :
 Ligue : Club :
 N° Fédéral : N° de licence :

Coordonnées des parents ou tuteurs

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :

Coordonnées du jeune

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél : Portable : Email :
 Catégorie d'âge : Route/VTT :
 Fonction de l'adulte :

Joindre obligatoirement avec le bulletin d'inscription

pour le jeune : la fiche sanitaire

pour l'adulte : l'extrait de casier judiciaire B3

ACCUEIL DÈS LE SAMEDI 12 JUILLET 2014 A PARTIR DE 14 HEURES.

	sam 12	dim 13	lun 14	mar 15	mer 16	jeu 17	ven 18	sam 19	dim 20	Nombre	Tarif	Montant
Petit-déj.		X	X	X	X	X	X	X	X	8	x 4 €	32 €
Déjeuner										0	x 11 €	0 €
Dîner	X	X	X	X	X	X	X			7	x 11 €	77 €
										Total		109 €

Mettre une croix (x) dans les cases concernées ou laisser la case vide

■ Inscription et hébergement (camping fédéral)

24 € par personne pour la semaine (jeunes et adultes), obligatoire

■ Journée tourisme

25 € par personne (pique-nique compris)

■ Repas de clôture (samedi 19 juillet)

15 € par personne (pique-nique compris)

■ Règlement

Total restauration	109 €	Total général
Inscription et hébergement	24 €	
Journée tourisme	25 €	
Repas de clôture	15 €	
		173 €

FFCT sphère Jeunesse :

Alain RAT

06 30 67 28 68

alain.rat@ffct.org

et / ou

Marie-Françoise

DESBROUSSES

06 80 31 52 48

mf.desbrousses@ffct.org

Internet :

www.snej2014.fr

Établir le chèque à l'ordre de :

Taille T-shirt :

Bulletin d'inscription, règlement financier et fiche sanitaire pour le jeune, extrait de casier judiciaire pour l'adulte, à retourner à votre délégué régional jeunes pour le 15 mai au plus tard.